

Etat des lieux de l'accueil de l'enfance dans le canton de Genève Premières conclusions

1 Lancement d'un état des lieux romand de l'accueil de l'enfance dans le canton de Genève

PRo enfance a organisé une rencontre à Genève le 29 septembre 2016. Une trentaine de personnes, représentant l'accueil collectif pré et parascolaire et l'accueil familial de jour, se sont réunies. L'objectif était de définir les principaux atouts, enjeux et obstacles du canton pour ces trois domaines d'activité.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un état des lieux suisse romand de l'accueil de l'enfance, qui se déroulera sur la période 2016-2019. Cet état des lieux doit contribuer à valoriser les compétences existantes et à renforcer le réseau. Il vise par ailleurs à soutenir une politique publique de l'accueil de l'enfance sur le plan local et national.

Une rencontre similaire se déroule dans chaque canton romand. Cette première étape permettra au Conseil stratégique de PRo Enfance d'échanger sur les conclusions en novembre 2016 et à préciser la suite des démarches à mener.

La Ville de Carouge et la Ville de Meyrin sont ici vivement remerciées pour leur soutien à cet événement.

2 Contexte genevois

La discussion dans le canton de Genève a notamment abordé les liens entre les enjeux communaux et cantonaux ainsi que les enjeux à porter aux niveaux romand et national. Sur le plan local, les réflexions ont questionné la professionnalisation du système de gouvernance et évoqué des modèles de financement possibles.

Sur le plan national, il est proposé de développer un *lobby des enfants*, et de contribuer ainsi à une reconnaissance accrue des différents rôles de l'accueil de l'enfance. Des objectifs ambitieux d'ordre très divers sont nommés : l'universalité de l'accueil, un HARMOS Petite Enfance, une Assurance Enfance Suisse (sur le modèle de l'AVS) ou un concept d'encouragement précoce romand. Les attentes exprimées face à PRo Enfance sont importantes et nombreuses. Elles nécessiteront de mettre en place des priorités.

3 Enjeux, bonnes pratiques et actions possibles

Reconnaissance de la mission éducative, sociale, préventive et intégrative de l'accueil de l'enfance

Enjeux et obstacles

- Il manque une harmonisation cantonale de la politique familiale.
- Inclusion pour tous : La complexité des missions s'accroît sans que les moyens nécessaires augmentent en conséquence (dans les institutions de la petite enfance - IPE, ressources insuffisantes dans les services extérieurs, etc.). Il est dès lors difficile de garantir la qualité.
- Les moyens sont insuffisants pour construire des pratiques d'inclusion pour :
 - Enfants à besoins spécifiques. Il y a en outre une forte disparité des moyens entre communes, modes d'accueil et institutions.
 - Enfants allophones. Pour tenir compte de la diversité des langues et des cultures ainsi que pour anticiper les besoins, du temps supplémentaire et un développement de compétences sont nécessaires.
- Le travail en coéducation/coparentalité fait partie des missions de l'accueil de l'enfance et augmente également sa complexité.

- L'accessibilité des modes d'accueil n'est pas assurée pour tous.
- L'importance des acquisitions des enfants entre 0 et 5 ans est insuffisamment reconnue.

Bonnes pratiques

- Parascolaire : En quoi le modèle genevois peut-il être inspirant au regard des disparités entre cantons pour l'accueil parascolaire ? Il s'agit de mettre en perspective l'exigence légale genevoise de l'assimilation du 100 % des demandes d'accueil avec une formation très minime des professionnel-le-s.

Actions possibles

- Contribuer à adapter les moyens pour faire face à la complexité des missions socio-éducatives de l'accueil de l'enfance (temps de décharge, soutien par des services extérieurs, etc.).
- Créer les bases légales pour les encadrements (ex. pour le parascolaire : tous les enfants ont le droit à une place d'accueil).
- Valoriser la qualité en Suisse romande. La valorisation du rôle éducatif et de la qualité de leurs professions est parfois insuffisante, de la part des professionnels eux-mêmes. Il s'agit de construire des stratégies et des moyens de communication pour une meilleure valorisation.

Reconnaitances des conditions nécessaires aux rôles éducatifs, sociaux, préventifs et intégratifs de l'accueil de l'enfance

Augmenter la professionnalisation de la gestion et de la gouvernance

Enjeux et obstacles

- Manque de professionnalisation des instances de gouvernance et de gestion.
- La gestion par des comités de bénévoles est souvent problématique.
- L'obligation légale d'une formation de base d'éducateur et d'éducatrice de l'enfance pour les cadres est à élargir afin d'inclure une expérience professionnelle dans le champ éducatif et social au sens large.
- La pression sur les équipes, qui doivent être expertes en tout (éducation, accompagnement social, prévention, inclusion, co-éducation, etc.), peut conduire à l'épuisement. Les temps de décharge sont insuffisants, vu les missions de plus en plus complexes.

Actions possibles

- Instaurer des instances de gouvernance et de gestion professionnelles (p.ex. municipalisation, création de services de la petite enfance dans les communes, fondations).
- Trouver des moyens pour renforcer la professionnalisation des instances de gouvernance (pour celles actuellement constituées par des comités).
- Continuer à développer la professionnalisation des directions.
- Renforcer les moyens en matière de ressources humaines des institutions de la petite enfance qui sont de petites à moyennes entreprises.
- Mettre en place différentes formes de soutien aux équipes éducatives pour répondre à l'hétérogénéité/diversité des enfants et des familles.

Travailler de façon multidisciplinaire pour faire face à l'ampleur des missions de l'accueil de l'enfance

Enjeu

- Il est important de travailler de façon multidisciplinaire, au sein des équipes éducatives et des différents réseaux.

Actions possibles

- Augmenter les possibilités de collaboration des professionnel(le)s de différents niveaux de formation en clarifiant les rôles.
- Renforcer le rôle de l'OrTra santé-social Genève pour la formation de niveau ES petite enfance.

- Clarifier les cahiers de charges des assistantes et assistants socio-éducatifs (ASE) et préciser leurs apports possibles dans les équipes.
- Clarifier le rôle des adjointes pédagogiques dans le système des secteurs, mis en place par la Ville de Genève. Les secteurs petite enfance englobent différentes institutions, sous la direction d'un responsable de secteur. Quel est le rôle des adjointes pédagogiques, responsables d'un site ?
- Instaurer des places dans les équipes éducatives pour des personnes au bénéfice d'une formation relevant du champ social et éducatif (p.ex. pour les enseignants en physique et sport (EPS), les éducateurs sociaux).
- Renforcer le rôle des praticiens formateurs.

Promouvoir la professionnalisation du personnel pour répondre aux rôles éducatifs, sociaux, préventifs et intégratifs de l'accueil de l'enfance

Enjeux et obstacles

- Il s'agit de renforcer la reconnaissance politique de la formation de base et de la formation continue pour assurer la professionnalisation de l'accueil de l'enfance.
- Le travail avec les parents étant une dimension importante des métiers de l'accueil de l'enfance, un prérequis de 18 ans est nécessaire pour entrer en formation. Il s'agit aussi de renforcer la qualité de la formation concernant le travail auprès des parents.
- Les métiers de l'accueil familial de jour (AFJ) et du parascolaire sont actuellement peu « prestigieux ». Une professionnalisation accrue de ces domaines est dès lors indispensable.

Actions possibles

- Maintenir à long terme les taux d'encadrement des différents niveaux de qualification.
- Stabiliser le statut de l'accueil familial de jour, afin d'assurer les conditions de la professionnalisation du domaine.
- Instaurer le soutien d'un professionnel qualifié pour chacune des équipes parascolaires assurant les tâches quotidiennes de l'accueil.
- Développer la formation continue, également pour les cadres.

Repenser le système de financement de l'accueil de l'enfance

Enjeux et obstacles

- Il est nécessaire de pérenniser et d'harmoniser le financement des différentes formes d'accueil (notamment pour l'accueil familial de jour).
- Des disparités financières existent entre les communes et entre les formes d'accueil.
- Il y a un écart de plus en plus important entre les moyens et les exigences/missions de l'accueil de l'enfance.
- Les contraintes financières conduisent dans certaines situations à diminuer les prestations.
- La tarification de la participation des familles est disparate selon les communes et les formes d'accueil.

Actions possibles

- Elaborer des modèles de systèmes de financement différenciés, en développant les exemples ci-dessous :
 - Participation financière des entreprises (modèle vaudois ??)
 - Assurance sociale (ex. AVS ?????)
 - Congé parental (1 an) = baisse des coûts de l'accueil en institution
 - Financement pour l'intégration
- Instaurer une répartition du coût et du financement entre le canton, les communes et d'autres sources de financement.

4 S'engager au niveau romand et national

Enjeux

- Développement d'un lobby afin que les besoins de tous les enfants soient pris en considération.
- Evolution de la vision de l'accueil de l'enfance afin de garantir une place d'accueil à chaque enfant.
- Contribution à l'instauration d'une politique familiale en Suisse.

Actions possibles

- Elaborer des argumentaires au niveau cantonal et au niveau romand pour remonter les enjeux socio-éducatifs :
 - Harmos petite enfance ? S'inspirer du modèle Harmos pour repenser le champ de l'accueil de l'enfance
 - Elaborer un concept d'encouragement précoce au niveau romand, en y incluant des stratégies de mise en œuvre
- Changer de stratégies de communication pour englober un discours portant sur la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, les apports économiques de l'accueil de l'enfance ainsi que les aspects socio-éducatifs. Inclure une information spécifiquement destinée aux parents.
- S'engager au niveau national afin de parvenir à une volonté politique disposée à offrir une place d'accueil à tous les enfants et à instituer une politique publique cohérente de l'accueil de l'enfance.
- Utiliser es motions au niveau fédéral qui constituent une base pour élaborer des argumentations.
- Associer Genève dans les études et les groupes de réflexion traitant de l'accueil de l'enfance au niveau national.
- Renforcer le rôle du canton et de la confédération en complément à celui attribué aux communes.
- Mettre en œuvre davantage de possibilités d'échanges intra et inter-cantonaux pour réduire les disparités des contextes de travail et des moyens mobilisés pour l'accueil de l'enfance en ce qui concerne :
 - Les pratiques et les projets spécifiques
 - La formation, les cahiers des charges, la répartition des responsabilités des différents niveaux de formation
 - La formation continue